



# Réglementation Santé-Sécurité

## **Pour faire face aux évolutions et à l'ampleur de la réglementation en matière de santé-sécurité au travail !**

- Vous souhaitez vérifier la conformité réglementaire de vos pratiques.
- Vous souhaitez avoir une identification périodique et à jour des exigences réglementaires qui vous sont applicables et confier cette mission à un spécialiste en externe.
- Vous voulez que les membres de l'encadrement prennent conscience de leurs responsabilités en matière de santé-sécurité.
- Vous souhaitez connaître et mettre en œuvre la réglementation en vigueur concernant l'intervention d'entreprises extérieures.

### **FARAL VOUS PROPOSE PLUSIEURS FORMES D'INTERVENTION :**

#### **Audit de conformité réglementaire**

Nous vous proposons :

- D'évaluer l'efficacité et la pertinence de votre veille réglementaire avec l'expertise d'un juriste,
- D'analyser votre activité pour identifier les textes applicables non pris en compte par votre veille réglementaire,
- D'auditer rigoureusement l'application des exigences légales, par le recueil de preuves sur le terrain.

#### **Veille réglementaire**

Nous réalisons votre veille réglementaire clé en main grâce à :

- Une visite préalable de votre site et des entretiens avec les acteurs concernés,
- Une identification de l'ensemble des textes et règles auxquels vos activités sont soumises,
- Une prise en compte permanente des évolutions réglementaires qui vous concernent et des modifications de vos activités.

## ● **Formation à la responsabilité juridique**

Nous animons une formation qui permet :

- De connaître les sources du droit applicables en matière d'accidents du travail et de maladie professionnelle,
- De faire la différence entre la responsabilité civile de l'employeur et la responsabilité pénale de chacun,
- De définir les droits et devoirs du chef d'entreprise, de l'encadrement et des salariés, à travers notamment la notion de délégation de pouvoir,
- De connaître les évolutions récentes de la réglementation et de la jurisprudence.

## ● **Conseil et formation en matière d'intervention d'entreprises extérieures**

Nous vous proposons :

- Un accompagnement pour une mise en œuvre simple et concrète des plans de prévention et des protocoles de sécurité,
- Une formation des donneurs d'ordre à la réglementation, aux responsabilités associées et à l'analyse de risques préalable aux interventions,
- Un audit de votre pratique pour relever les écarts et les points d'amélioration possible.

